



République Démocratique du Congo

Autorité de Régulation de la Sous-Traitance
dans le Secteur Privé
"ARSP"



ATTESTATION D'ENREGISTREMENT N° 3232

Art.6 de l'Arrêté n°02/CAB/MIN/CMPMEA/2021 du 06 janvier 2021

L'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé, « ARSP » en sigle, en exécution de la Loi n°17/001 du 08 Février 2017 fixant les règles applicables à la Sous-traitance dans le Secteur Privé et des Décrets n°18/018 et 18/019 du 24 Mai 2018 portant, respectivement, mesures d'application de la Loi n°17/001 du 08 février 2017 et création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé, tels que modifiés et complétés à ce jour, a enregistré, en qualité de Sous-traitant, **RCG PHOENIX SARL**

- | | |
|---------------------|---|
| 1. Numéro ARSP | 4401512513 |
| 2. Type d'activité | SERVICES |
| 3. Numéro RCCM | CD/LSH/RCCM/21-B-00354 |
| 4. Adresse du siège | 40, AV. MWEPU, Q/MAKUTANO, C/ ET V/ LUBUMBASHI, P/ HAUT-KATANGA |

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et est valable pour une durée de 3 ans renouvelable sur demande expresse.

28 JUIN 2023
Fait à Kinshasa, le

KASHAL KATEMB, Miguel

Directeur Général